



Séance du 16 Octobre 2015

Convocation du 9 Octobre 2015

Absents excusés : Sergine BRETEAUDEAU, Joëlle ELINE, Jean-Luc GEORGELIN, Karine GRONDIN, Clément SAMSON,

Secrétaire de séance : Laurent GAUDRY

Madame Sergine BRETEAUDEAU donne pouvoir à Madame Josette GUITTON

Madame Joëlle ELINE donne pouvoir à Madame Dany SICARD

Madame Karine GRONDIN donne pouvoir à Monsieur Alain BRETEAUDEAU

Approbation du dernier compte-rendu à l'unanimité.

1- Extension du Périscolaire – Attribution des marchés

Monsieur le Maire rappelle que la passation des marchés est faite en procédure adaptée.

Les travaux concernent 13 lots.

La date limite de remise des offres était fixée au jeudi 1^{er} octobre 2015 à 12 heures en mairie.

Monsieur le Maire rappelle la composition de la commission d'appel d'offres :

- Alain BRETEAUDEAU
- Freddy BROCHARD
- Dominique BEAUFRETON
- Franck CHARRIER
- Frédéric GROLLEAU

Les critères de pondération sont les suivants :

- Le prix des prestations : 60 %
- La valeur technique de l'offre : 20 %
- Les délais d'exécution : 20 %

Toutes les offres ont été analysées par le cabinet ECO 2A et ACE.

Le conseil municipal a décidé d'attribuer les lots comme suit :

N° lot	Désignation du lot	Nom de l'entreprise retenue	Montant Offre de Base HT	Option retenue	Total du Marché HT
1	Terrassements et gros œuvre	DEFOND de St André de la Marche	38.901,34		38.901,34
2	Ravalement	MAUDET de St Laurent S/Sèvre	4.653,43		4.653,43
3	Charpente Bois	VERON DIET du Pin en Mauges	5.137,77		5.137,77
4	Couverture Tuiles	PALUSSIÈRE de St Florent le Vieil	5.908,93		5.908,93
5	Étanchéité	BATITECH de Cholet	3.216,38		3.216,38
6	Menuiseries Extérieures Alu	TRICOIRE de La Romagne	13.181,44	1.028,56	14.210,00
7	Menuiseries Intérieures Bois	TRICOIRE de La Romagne	14.439,16		14.439,16
8	Cloisons-Doublages-Plafonds suspendus	TECHNI PLAFONDS de Mortagne s/Sèvre	15.071,91		15.071,91
9	Carrelage-Faïence	BATICERAM de Gétigné	4.558,58		4.558,58
10	Peinture-Sols souples	HUDON DECORATION de Chemillé	11.668,13		11.668,13
11	Plomberie Sanitaire	EP2C de La Romagne	3.727,18		3.727,18
12	Chauffage Ventilation	EP2C de La Romagne	4.528,07		4.528,07
13	Electricité	GIRARD de Torfou	8.200,00		8.200,00
TOTAL DES MARCHES HT			133.192,32	1.028,56	134.220,88

Monsieur le Maire précise que pour le lot n° 6 Menuiseries Extérieures Aluminium, le conseil municipal décide de prendre l'option n°1 relative aux stores de protection solaire intérieurs motorisés.

2 – Terrasses du Ruisseau – Echange entre la Commune et la SCI Le Bois du Bourg

Monsieur le Maire rappelle que Sèvre Loire Habitat a décidé de construire six logements locatifs à proximité de la Résidence Verte Vallée.

Le conseil municipal, lors de sa séance du 21 Novembre 2014, a décidé de dénommer ces logements « Les Terrasses du Ruisseau ».

Dans le cadre de ces travaux, Sèvre Loire Habitat demande à la commune une placette de retournement afin de faciliter l'accès à leurs locatifs.

Afin de pouvoir disposer du terrain disponible, la commune est parvenue à un accord avec la SCI « Le Bois du Bourg ».

Cette dernière accepte d'échanger une partie de son terrain cadastré AD 82 (180 m²), en contrepartie, la commune serait chargée de prolonger les réseaux en limite de propriété (eau et électricité).

Le conseil municipal autorise l'échange entre la commune de LA ROMAGNE et la SCI « Le Bois du Bourg » et de prendre en charge les frais inhérents à l'extension des réseaux pour alimenter la parcelle de la SCI « Le Bois du Bourg ».

3 – Convention Restauration des élèves primaires pour les classes vertes au CISPA

Monsieur le Maire présente la convention présentée par la Communauté d'Agglomération du Choletais relative au mode de fonctionnement de la restauration des élèves des écoles primaires de l'agglomération pour les classes vertes au CISPA (Centre d'Initiation aux Sports de Plein Air de Ribou). Le prix proposé est le même que celui pratiqué par la commune, à savoir 3,50 €.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les termes de ladite convention pour l'année scolaire 2015-2016.

4 – Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine-et-Loire

a/ Modifications statutaires

Monsieur le Maire présente une demande du SIEMML afin de modifier les statuts du Syndicat. Ces modifications portent notamment sur :

- La prise en compte des communes nouvelles
- Les modifications rédactionnelles
- L'ajout de la compétence relative aux infrastructures de charge pour véhicules électriques
- La nouvelle compétence optionnelle relative à la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de réseaux de chaleur
- La possibilité de mise à disposition de moyens
- La possibilité pour le SIEMML de réaliser ou de participer à l'élaboration du PCET.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité les modifications statutaires.

b/ Désignation de deux délégués

Le SIEMML demande à chaque collectivité membre de désigner deux délégués, un titulaire et un suppléant. Le conseil municipal désigne :

- Mr Alain BRETEAUDEAU, titulaire
- Mr Freddy BROCHARD, suppléant

5 – Questions et Informations diverses

a/ DIA 29 rue des Frênes

Il s'agit de la vente d'une maison d'habitation située 29 rue des Frênes, cadastrée AI 176 d'une superficie totale de 732 m². Le Maire a décidé de ne pas faire valoir son droit de préemption.

b/ Lotissement « Domaine de la Croix des Rouleaux »

Les ventes de terrains se poursuivent. Actuellement 11 parcelles sont réservées et 6 font l'objet d'options.